publié le 31/08/2017

Lettre de rentrée 2017

Lettre de l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques

Descriptif :

Cet article présente la lettre de rentrée rédigée par l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques à l'occasion de la rentrée 2017.

Sommaire :

- 1. L'évaluation
- 2. L'aide au travail personnel des élèves
- 3. Les examens
- 4. Les inspections en classe
- 5. La formation continue
- 6. Les Sections de Techniciens Supérieurs
- 7. La semaine des mathématiques
- 8. Les Olympiades et le Rallye
- 9. Les ateliers scientifiques MATh.en.JEANS
- 10. Les journées de l'APMEP
- 11. Le site disciplinaire académique

Rentrée 2017

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s,
Chères et Chers collègues,

Nous souhaitons à chacun une bonne rentrée après des vacances qui ont été, nous l'espérons, enrichissantes et reposantes.

Nous tenons à saluer l'engagement des équipes pédagogiques des établissements et la contribution de chacun à la réussite des élèves. Les résultats obtenus au DNB et aux baccalauréats en témoignent. Ceux de la voie technologique imposent cependant de porter une attention particulière aux acquis des élèves de ces filières.

Le projet académique 2017-2021, produit d'une large consultation, donne la feuille de route qui guidera nos actions. Ce projet intègre les ambitions durables fixées par le Ministre. Il participe de la volonté de faire vivre collectivement une école de la confiance à la fois exigeante, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leur famille, et avec chaque acteur de la communauté éducative.

Le projet se structure autour de quatre ambitions : construire des apprentissages durables, accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de réussite, ouvrir l'École aux parents et aux partenaires, former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier. Ces pistes ouvrent des espaces de liberté qui favorisent les initiatives de terrain et les expérimentations pédagogiques, comme leviers forts pour une évolution des pratiques. Les innovations pédagogiques et le développement de recherche action seront favorisés et encouragés. C'est ainsi que le plan académique de

formation (PAF) offre cette année la possibilité de monter des ateliers de mutualisation pour permettre à des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation volontaires de se constituer en collectif de travail et traiter ensemble d'une problématique pédagogique de leur choix.

Parallèlement, les quatre parcours éducatifs, élaborés et structurés au sein de chaque établissement, renforcent le sens donné aux apprentissages, au bénéfice de tous les élèves, et notamment de ceux à besoins spécifiques. A ce titre, votre engagement collectif dans la mise en œuvre de ces parcours favorise l'interdisciplinarité, aussi bien dans les enseignements que dans les projets pédagogiques, et contribue à une meilleure acquisition des compétences du socle. Une attention particulière est à porter sur le parcours Avenir afin de permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Avec les personnes ressources de l'académie (chargés de mission, formateurs…), nous vous accompagnerons dans l'élaboration de vos projets d'enseignement, au service du suivi qualitatif du parcours de formation de tous les élèves, notamment des élèves à besoins particuliers. Il en sera de même pour le développement professionnel dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR à cette rentrée.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques

L'inspection pédagogique régionale est composée de trois IA-IPR :

- M. DURAND Michel ;
- M. LA FONTAINE François ;
- M. PEYROT Sébastien.
  En complément, M. TERRADE Laurent est chargé de mission.

Les professeurs formateurs

Quatre professeurs formateurs participeront au suivi des stagiaires :

- Mme MORALI Sandrine ;
- M. ANDRADE Jérôme ;
- M. GAUCHER Benoit ;
- M. TERRADE Laurent.

Nous avons une pensée particulière pour les nouveaux collègues que nous accueillons dans l'Académie. Nos vœux de réussite accompagnent les professeurs stagiaires qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle, exigeante, mais si riche en épanouissement personnel. Nous remercions tous les collègues qui ont accepté d'endosser les différentes fonctions d'accompagnement pour lesquels nous les avons sollicités.

1. L'évaluation

En matière d'évaluation, les efforts consentis depuis plusieurs années pour la rendre plus positive et bienveillante devront être poursuivis et s'inscrire dans la continuité des préconisations émises et la concrétisation de l'École de la confiance. A cet effet, il convient d'expliciter clairement aux élèves les critères de réussite et de permettre à chacun d'apprendre de ses erreurs au travers d'annotations et de restitutions adaptées. Processus complexe de l'enseignement, il importe que la démarche d'évaluation soit construite comme un véritable outil de formation partagé par l'ensemble de l'équipe pédagogique disciplinaire afin que chaque élève soit en mesure de progresser et se sente valorisé et encouragé afin de prendre confiance en ses capacités.

Le développement des compétences des élèves constitue le cœur de notre action. À cet égard, et pour aider les équipes dans la construction de grilles de suivi de compétences, nous vous informons de la publication d'un article dédié à cette tâche sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante :

https://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?article911

Enfin, nous tenons à rappeler que, dans le cadre de la formation des élèves, il est indispensable de leurs proposer des devoirs en temps libre brefs mais fréquents et réguliers. Il s'agit en effet de donner aux élèves l'habitude de ces travaux, et de leur faire prendre conscience du caractère formatif et essentiel de ceux-ci, en montrant notamment que la recherche et la résolution d'un problème sont indissociables de la mise au point et de la rédaction de la solution trouvée.

2. L'aide au travail personnel des élèves

Pour prolonger le dispositif « Devoirs faits » mis en place en cette rentrée au collège, nous vous rappelons l'existence depuis de nombreuses années de SOS-MATH. Il s'agit d'un forum où des professeurs de mathématiques en exercice de l'académie de Poitiers, répondent aux nombreuses questions que leur soumettent des collégiens et des lycéens. Les réponses apportées, dans un esprit de construction des savoirs, contribuent à faciliter l'aide et l'accompagnement des élèves qui constituent l'une des priorités actuelles. Ce service est gratuit et ouvert librement à tous les élèves, sans procédure particulière d'identification. Nous vous remercions de communiquer systématiquement à vos classes, et lors des rencontres avec les parents, cette information et l'adresse du forum :

https://sosmath.ac-poitiers.fr/

3. Les examens

Les épreuves de mathématiques du baccalauréat et de la nouvelle session du diplôme national du brevet se sont globalement bien déroulées. Nous remercions tous les correcteurs et les interrogateurs pour leur participation efficace et professionnelle, en particulier tous les coordonnateurs qui ont été des maillons essentiels, notamment en ce qui concerne la phase de remontée des moyennes et des relevés des acquis. À ce propos nous tenons à réaffirmer l'importance et l'obligation pour chaque correcteur de procéder à une communication de ses moyennes par exercices, afin de rendre possible l'indispensable harmonisation.

4. Les inspections en classe

Lors d'une inspection ou d'une visite, nous souhaitons pouvoir disposer **en début de séance** des documents suivants : la progression / programmation, la fiche de visite, une édition du cahier de textes (ou un lien pour pouvoir le consulter 24 h avant l'inspection), les textes des évaluations données depuis le début de l'année, quelques copies d'élèves, les moyennes trimestrielles et tout autre document que vous jugerez bon de nous communiquer.

5. La formation continue

En mathématiques les stages suivants seront proposés dans le PAF :

- Continuité des méthodes d'apprentissage en cycle 3 en mathématiques ;
- Enseigner et évaluer par compétences du collège au lycée ;
- Enseigner les mathématiques dans le cadre d'une démarche de projet ;
- La différenciation en mathématiques, notamment dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé ;
- Utilisation du numérique dans sa pratique pédagogique en mathématiques ;
- Algorithme et programmation : quelle continuité d'apprentissage du collège au lycée ?
- Création d'exerciseurs avec GeoGebra ;
- Classes inversées – Nouvelle façon d'enseigner ;
- Les grandeurs pour structurer le cycle 4 ;
- Journées de la régionale APMEP de Poitou-Charentes ;
- Préparation à l'agrégation interne de mathématiques ;
- Classes ouvertes en mathématiques à l'ère du numérique.

Au sujet de ce dernier stage, le développement des usages numériques dans les établissements scolaires constitue l'un des axes prioritaires du ministère pour accompagner les professeurs dans une réflexion sur l'intégration d'outils numériques dans leurs pratiques. Il sera encore possible cette année, pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, d'aller

observer dans certains établissements, des séances d'enseignement intégrant des usages tout à fait pertinents d'outils numériques, puis d'échanger avec le professeur de la classe et d'autres collègues à partir de l'analyse de vos observations. Ces modalités innovantes de formation semblent rencontrer un intérêt croissant.

Nous vous engageons donc vivement à vous inscrire début septembre aux offres de formation qui sont présentées dans le PAF que vous trouverez à l'adresse suivante :

https://id.ac-poitiers.fr/paf/

(Même si vous vous êtes déjà pré-inscrit à la préparation à l'agrégation interne de mathématiques en juin, il est nécessaire de s'inscrire à cette formation sur le PAF)

● 6. Les Sections de Techniciens Supérieurs

La rénovation des STS continue afin de mieux prendre en compte l'évolution des programmes des séries technologiques et l'accueil des étudiants issus des baccalauréats professionnels.

Des réunions de régulation ont déjà été organisées pour les BTS SIO et CG les années précédentes. Pour cette année, d'autres sections seront concernées afin de pouvoir couvrir dans quelques temps toutes les STS de l'Académie.

● 7. La semaine des mathématiques

Cela devient un événement institué maintenant, et la semaine des mathématiques verra donc sa septième édition se tenir du 12 au 16 mars 2018, sur la thématique :

« Mathématiques et mouvement »

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous lors de l'édition à venir pour participer aux nombreuses actions proposées par le comité de pilotage, et en particulier pour le traditionnel concours académique de calcul mental. Il se déroulera en amont, afin que la remise des prix se tienne au cours de la semaine des mathématiques, le mercredi 14 mars 2018. Vous recevrez toutes les informations en temps utile ; entraînez vos classes !

En outre, nous vous invitons à nous informer des actions que vous envisagez de mettre en œuvre dans vos établissements, afin que nous puissions en donner une plus large visibilité au plan académique.

● 8. Les Olympiades et le Rallye

Nous félicitons tout particulièrement les enseignants qui ont engagé et accompagné leurs élèves dans les épreuves des Olympiades de mathématiques et du Rallye du Poitou-Charentes. Il faut souligner la bonne qualité globale des copies et une participation record. L'inspection pédagogique régionale de mathématiques souligne l'intérêt important suscité auprès des élèves par des épreuves permettant de valoriser des compétences de recherche et de prise d'initiatives.

Il convient également de reconnaître, outre le vôtre, l'investissement remarquable des équipes conceptrices des sujets et des chefs d'établissement de l'académie. Merci aussi aux correcteurs d'Angoulême qui se sont mobilisés pour corriger plus de 400 copies d'Olympiades et à l'équipe du Rallye mathématiques qui ne compte pas son temps pour que cette manifestation soit une réussite !

Il faut garder cette dynamique qui permet à nos élèves de valoriser leurs compétences en faisant des mathématiques « autrement », et les encourager à participer encore plus nombreux cette année.

● 9. Les ateliers scientifiques MATh.en.JEANS

L'inspection pédagogique régionale encourage tous les projets et toutes les actions éducatives autour des mathématiques tels que les ateliers scientifiques MATh.en.JEANS par exemple. Nous nous félicitons que ce vecteur culturel puisse irriguer tous les ans la diversité des territoires de l'Académie, de La Tremblade à Saint-Amant de Boixe et d'Angoulême à La Rochelle.

L'année qui débute verra le congrès se dérouler à Poitiers ; la localisation de ce bel événement peut sans doute inciter

certains d'entre vous à se lancer dans cette aventure très riche. Elle donne l'occasion aux élèves de faire des mathématiques « autrement » en faisant preuve d'ingéniosité et d'esprit d'initiative. En outre, elle leur permet de travailler en équipe, de découvrir le plaisir de chercher et d'acquérir de nombreuses compétences.

https://www.mathenjeans.fr/

10. Les journées de l'APMEP

Nous vous informons d'une part de l'existence d'une journée de la Régionale Poitou-Charentes de l'APMEP, inscrite au PAF, qui se tiendra à Saintes le 11 octobre 2017, et d'autre part de la possibilité de participer aux journées nationales de l'APMEP qui se dérouleront du 21 au 24 octobre 2017 à Nantes. Vous trouverez tous les renseignements utiles aux adresses suivantes :

- journée de la Régionale : http://apmep.poitiers.free.fr
- journées nationales : http://www.apmep.fr/

Pour toute information, vous pouvez contacter : sdassule.apmep@gmail.com

11. Le site disciplinaire académique

La plupart des informations signalées dans ce courrier sont disponibles sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante :

https://ww2.ac-poitiers.fr/math

Nous vous engageons en outre à consulter les rubriques et ressources qui y figurent. En particulier, de nombreux articles publiés ou en cours de publication présentent un certain nombre d'outils favorisant la différenciation, l'accompagnement et le développement de l'autonomie pour tous les élèves dans le cadre de la mise en œuvre du plan national pour le numérique. D'autres encore rendent compte d'expérimentations autour de l'algorithmique puisque l'Académie est engagée, en lien avec la DNE (Direction du Numérique Éducatif) dans les TraAM (Travaux Académiques Mutualisées) :

https://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?rubrique169

Bonne rentrée et bon courage à tous.

Michel DURAND
François LA FONTAINE
Sébastien PEYROT

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.